

zOOm !

Un commerce local florissant

De plus en plus de villes se plaignent de voir leur centre-ville et leurs petits commerces dépérir du fait de la concurrence de grands centres commerciaux. Ce n'est pas le cas à Ermont ! Notre commune a en effet la chance de posséder un centre-ville dynamique et de nombreux commerces de proximité sur son territoire. Des mesures sont prises pour pérenniser cette tendance... Panorama du commerce local ermontois.

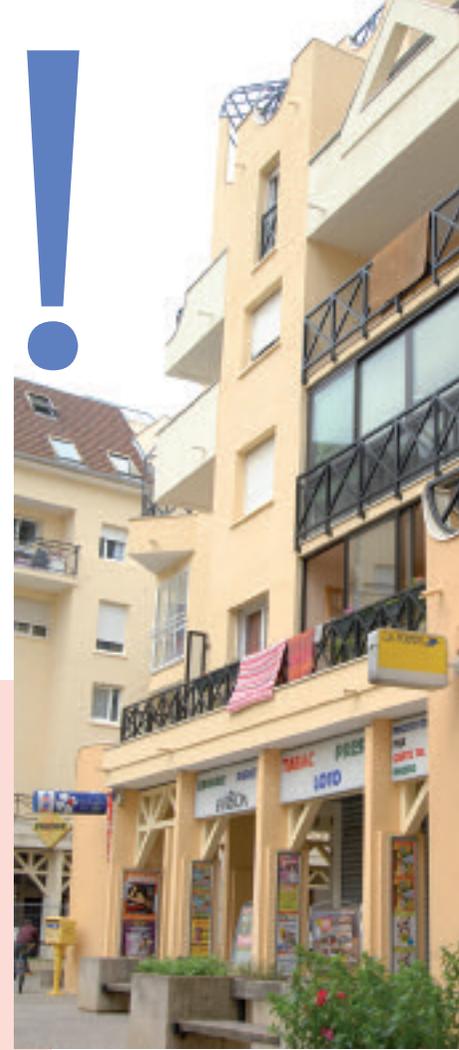
Ermont est une commune dynamique et commerçante, avec un centre-ville animé et plusieurs zones commerciales qui permettent à ses habitants de s'approvisionner selon leurs besoins.

Ainsi, sept principaux lieux de "vie commerciale" animent la commune :

le centre-ville, le quartier de la gare d'Ermont-Eaubonne, le quartier des Chênes avec son centre

commercial, le quartier des Passerelles, le quartier du Gros-Noyer, le centre commercial Cora et le marché Saint-Flaive. Les commerçants regroupés dans ces zones vous permettent de vous procurer des produits quotidiens, mais vous assurent également des services spécialisés.

Aujourd'hui, dynamiser toujours plus pour que chacun puisse avoir accès à une large palette de choix...



Le COmmerce à ErmOnT

Commerçants : toujours un près de chez vous !

Le commerce de proximité permet aux personnes ne disposant pas d'un véhicule ou aux personnes âgées de s'approvisionner dans leur quartier et d'y trouver des produits de première nécessité. De plus, l'existence de ces commerces remplit une fonction sociale. Connaître son

interlocuteur, communiquer avec des personnes que l'on rencontre régulièrement permet de créer des liens avec les habitants de son quartier. Enfin, les petits commerces ou les boutiques spécialisées offrent un choix différent et on peut souvent y dénicher des vêtements, des cadeaux originaux... Au total, plus de 400 commerçants, artisans et professions libérales sont recensés sur le territoire de la commune.

Une liste sur le site internet de la Ville

Retrouvez sur le site internet de la ville, www.ville-ermont.fr, à la rubrique "Ermont pratique, activités économiques et emploi" la liste* des commerçants, artisans et professions libérales de la commune régulièrement mise à jour.

*Liste non exhaustive dépendant des informations communiquées par les commerçants.



L'artisanat à Ermont

L'artisanat, aussi bien au niveau local que national, est en pleine expansion.

Ainsi, au 1^{er} janvier 2005, 229 établissements de type artisanal étaient recensés à Ermont :

- 76 de biens et services aux ménages : alimentation (boucheries, boulangeries...), soins aux personnes (coiffure, soins de beauté, parfumerie...), ornement, culture, loisirs, habitat et entretien domestique (arts de la table, ameublement...);
- 119 de biens et services mixtes : véhicule et transport (réparation, transport, taxi, ambulances, déménagement...), construction (génie civil, ouvrage du bâtiment, terrassement et plantation...);
- 34 de biens et services aux entreprises : biens et services tertiaires (communication, publicité, imprimerie), biens et services agricoles (agro-alimentaire...), biens et services industriels (textile, cuir, bois, chimie, métallurgie...).



D.R.



Des artisans honorés

Le 12 juin dernier, deux artisans ermontois ont reçu une médaille de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Claire Lot a reçu une médaille de bronze dans la catégorie services pour la coiffure ; elle est gérante du salon Styl Coiffure, situé 14 route de Saint-Leu à Ermont. Loïc Guenego a quant à lui reçu une médaille d'argent, également dans la catégorie services, pour la mécanique automobile ; il est gérant du garage situé 82 rue du Gros-Noyer à Ermont.

Les médailles remises par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat honorent des chefs d'entreprises valdoisiens pour leur savoir-faire, leur notoriété, leur implication dans la formation d'apprentis mais aussi leur longévité (les médaillés d'or doivent être à leur compte depuis 25 ans au minimum). Une commission, composée de commerçants élus, sélectionne les médaillés sur ces critères.

Environ 40 médailles sont décernées chaque année, dans trois domaines : alimentation, services, bâtiment. On recense actuellement 13 000 entreprises artisanales dans le Val d'Oise.



Les lauréats en compagnie de Robert Benardeau, président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise. Les médailles décernées sont honorifiques ; elles sont un gage de sérieux.



Qu'est-ce qu'un artisan ?

Un artisan est un entrepreneur dont le statut est juridiquement défini : il doit exercer une activité professionnelle de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services relevant de l'artisanat. L'entreprise doit générer l'essentiel de son revenu de la vente de produits et de services issus de son propre travail. L'artisan doit être économiquement indépendant : l'entreprise doit intervenir pour son propre compte et non pour celui d'une autre personne physique ou morale. Il doit être immatriculé au répertoire des métiers et ne doit pas employer plus de 10 personnes lors de la création. Pour avoir droit à la qualité d'artisan, il faut justifier des diplômes professionnels correspondants, des titres homologués ou d'une expérience de plusieurs années sous le contrôle d'un artisan ou maître-artisan.

Au niveau national, un actif sur dix est employé dans l'artisanat (source INSEE) et au total, la population employée dans l'artisanat représente 2,4 millions d'actifs. Les entreprises artisanales se répartissent entre l'alimentation (11 %), le bâtiment (42 %), la production (18 %) et les services (29 %).



Marché Saint-Flaive : un marché animé

Chaque mercredi et samedi, de 7 h 30 à 13 h 30, 180 commerçants représentant des secteurs divers et variés vous proposent leurs produits rue Saint-Flaive Prolongée.

Pour cette fin d'année, le marché Saint-Flaive, géré par la société Lombard et Guérin, vous propose des animations :

- **mercredi 6 décembre** : présence d'un sculpteur sur ballon et animation micro ;
- **samedi 9 décembre** : animation commerciale.

Des bons d'achat seront distribués durant ces deux matinées.



Le marché de Noël

Animations gratuites



Décorations, produits culinaires français ou exotiques, idées cadeaux... Seize exposants seront cette année à votre disposition du vendredi 8 au dimanche 10 décembre sur la place Carrée, rue de Stalingrad et place Anita Conti.



Pendant le marché, des animations sont prévues : mascottes, orgue de barbarie, saltimbanques, sans oublier bien sûr, le Père Noël et ses lutins musiciens... Et pour réjouir les papilles, des dégustations de gaufres, de barbe à papa et de marrons chauds sont également prévues. Pour les plus petits, le manège du Père Noël Bleu sera installé sur le parvis de l'église samedi et dimanche de 10 h à 19 h 30 et pour tous, promenades en calèche rue de Stalingrad, le dimanche aux mêmes horaires.



Marché de Noël
Du vendredi 8 au dimanche 10
décembre
10 h à 19 h 30
 Service municipal des Relations publiques
01 30 72 38 28

Des Objectifs ambitieux

Si le commerce se porte bien à Ermont, il faut pourtant agir en permanence afin de renforcer son dynamisme et son implantation.

Deux actions sont notamment mises en œuvre : la création d'une fédération des associations de commerçants Val-et-Forêt et le futur recrutement d'un manager de ville par la Chambre de Commerce et la municipalité. En mai dernier, une Association des Commerçants et Artisans du Centre-ville d'Ermont (ACACE) a été créée. La municipalité lui fournit un soutien logistique.

A l'échelle de Val-et-Forêt



Le 6 juillet dernier, une fédération des associations des commerçants a été créée au niveau de la communauté d'agglomération.

Cette fédération, Val-et-Forêt Commerces, regroupe sept associations de commerçants d'Eaubonne, Ermont, Franconville et Saint-Prix. Cette union vise à redynamiser les centres-villes et les pôles commerciaux à une échelle intercommunale. Le 18 novembre, lors d'une grande animation commerciale organisée par les commerçants adhérents, le site internet de cette fédération, www.valeforet-commerces.com,

a été lancé. Il permet de présenter les commerces adhérents, de montrer leur diversité, et de communiquer sur les événements commerciaux dans les communes représentées. Dimanche 10 décembre, durant le marché de Noël d'Ermont notamment, les commerçants adhérents assureront le tirage au sort du jeu concours organisé en novembre. Ce site permet aussi aux clients de (re)découvrir leurs commerçants de façon interactive. A travers la visite virtuelle de leurs boutiques, les commerçants adhérents vous proposent d'en savoir plus sur leurs produits, leurs horaires, leurs activités et vous présentent des promotions exclusives dans le journal des bonnes affaires. N'hésitez pas à aller y faire un tour !

Un manager de ville

Le recrutement pour 2007 d'un manager de ville accompagne la volonté de la municipalité de soutenir et de développer le commerce de proximité. Technicien, le manager de ville sera chargé de mettre en œuvre et de coordonner le projet de restructuration, tant urbain que commercial et administratif du centre-ville d'Ermont. Ce projet prendra en compte les quartiers périphériques où sont implantés des commerces de proximité. Le but : permettre au centre-ville de conserver son attractivité, en favorisant son renouvellement qualitatif. Le manager de ville agira pour la

promotion de la commune et contribuera à la consolidation d'une image positive de la ville et de ses commerces, à travers des opérations commerciales et événementielles. Ce projet est mené en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Val d'Oise, le conseil général du Val d'Oise ainsi que l'Etat via un Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce.

Conseiller municipal délégué Chargé du développement économique et commercial : Michel Auger.



D.P.